

## FRAIS D'ARBITRAGE – ARBITRES et ASSISTANTS

NOM .....

Prénom ..... N° licence .....

Fonction :  Arbitre  Assistant

N° de match ..... Compétition .....

Lieu ..... Date ...../...../.....

Club recevant : .....

Club visiteur : .....

### A - FRAIS DE DEPLACEMENT (hors futsal)

Distance du lieu de résidence au lieu du match : \_\_\_\_\_ km (aller) x 0,90 € = \_\_\_\_\_ €

Référence : itinéraire le plus rapide du serveur télématique Michelin).

- Indemnité minimum : 27,00 € (basée sur 30 km)

- Indemnité maximum : 90,00 € (basée sur 100 km)

Pour les arbitres domiciliés en dehors du département, distance calculée à l'entrée dans le département.

B - INDEMNITÉ DE MATCH = \_\_\_\_\_

C - TOTAL (A + B) = \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

### INDEMNITÉ DE MATCH

Championnats :	Seniors D1 -----	35 €
	Seniors D2 -----	33 €
	Seniors D3 -----	30 €
	Seniors D4 – D5 -----	28 €
	Seniors féminines -----	28 €
	Seniors Assistants D1-----	30 €
	Jeunes U18 -----	27 €
	Jeunes U15 -----	23 €

Coupes du district :	Arbitres centraux -----	30 €
	Arbitres assistants -----	30 €

- Opérations promotionnelles du District (déplacement compris) : 55 € la journée

- Opérations promotionnelles du District (déplacement compris) : 35 € la ½ journée